

Marchés publics du livre dans l'économie de la librairie indépendante (10/06/2010)

> *Le 10 juin 2010 à la MJC de la Guérinière, Caen.*

La loi de 2003 sur le droit de prêt, en plafonnant le rabais autorisé aux collectivités à 9% devait faciliter l'accès des librairies indépendantes aux marchés publics du livre et contrer la suprématie des grossistes. Sept ans après sa mise en place, quel bilan ? C'est le point de départ d'une enquête nationale menée par la Direction du Livre et de la Lecture en 2009 impliquant six régions de France dont la Basse-Normandie.

À l'heure où le prix n'est plus un critère discriminant, comment les bibliothèques parviennent-elles à établir des critères qualitatifs objectifs et pertinents qui répondent à leurs besoins et prennent en compte le tissu économique local ? Les librairies de proximité arrivent-elles à se démarquer dans un environnement concurrentiel de plus en plus dur ? C'est tout l'enjeu de cette enquête restituée au cours de la journée, avec les analyses du Service du Livre et de la Lecture, des libraires qui ont présenté des exemples de Groupement momentané d'Entreprises et des échanges entre professionnels autour des bonnes pratiques et éventuels effets négatifs de la loi de 2003.

[Consulter le programme détaillé de la journée d'étude « La place des marchés publics du livre dans l'économie de la librairie indépendante ».](#)

[Consulter l'enquête accès des librairies indépendantes aux marchés publics du livre en Basse-Normandie \(2009\).](#)

Informations pratiques

Valérie Schmitt

Chargée de mission Economie du livre et formation

02 31 15 36 42

v.schmitt@crlbn.fr